

QUOI DE NEUF ?

C'est l'été plein pot ! Avec notre lot de soleil pour faire du repérage à qui mieux mieux, Muriel chauffe ses mollets sur les sentiers escarpés du Queyras, dans les villages du Champsaur-Valgaudemar et autour des impressionnantes montagnes du Devoluy ! Les Hautes-Alpes sont passées en mode « tourisme », il est grand temps d'en profiter !

LE TOUR DE L'AVANCE BALISÉ

Ça y est ! Nos deux courageux baliseurs, Bernard et Valérie ont terminé le balisage équestre du Tour de l'Avance qui est complètement opérationnel ! Avec l'appui de la signalétique mise en place par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance, vous pouvez partir en toute sécurité pour un petit week end sympa riche en air pur !

Pour télécharger l'itinéraire : www.cdte05.ffe.com > Itinéraires > Un week-end dans le 05.

LA FÊTE DE LA MOBILITÉ

Venez vous éclater ! Rendez-vous le **17 septembre** pour la 6^e édition de la Fête de la Mobilité à la Baie de Chanteloube. Organisée par la mairie de Chorges, le but principal de la manifestation est de sensibiliser le grand public à adopter des déplacements « doux » pour leurs trajets quotidiens ou de loisirs. Une déambulation est donc organisée et de multiples départs s'effectueront depuis les communes environnantes : à pied, à vélo, en paddle, en kayak, en parapente et, à cheval !

Nous vous avons concocté un itinéraire pour rejoindre la Baie de Chanteloube à cheval. Rendez-vous à 8h sur le parking des Ecoles. Retrouvez l'itinéraire et toutes les infos pratiques sur notre site : www.cdte05.ffe.com > Evénements > Fête de la mobilité.

Infos et inscriptions au 06 03 56 75 82. Venez nombreux !

DEVENEZ BALISEUR ÉQUESTRE

Le stage de balisage !

Les 18 et 19 novembre, devenez baliseur équestre dans les Hautes-Alpes ! Sur deux jours, vous apprendrez tous les secrets pour conduire les cavaliers sur les itinéraires avec votre pot de peinture. Le stage est entièrement pris en charge par le CDTE si vous acceptez au moins deux missions de balisage par an (en fonction de vos disponibilités). N'attendez plus et découvrez la face cachée de la randonnée ! Retrouvez toutes les infos sur notre site : www.cdte05.ffe.com > Le CDTE 05 > La formation de baliseur.



Sur le Tour de l'Avance ©Caroline Ferri



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chevaux légendaires du Jura.* Dans le Jura, il n'existe pas moins d'une demi-douzaine de chevaux légendaires. Il s'agit principalement de chevaux blancs et ailés se promenant près de sources, s'envolant au sommet des montagnes ou s'ébattant dans les forêts jurassiennes. On trouve également mention de chevaux sans tête, d'un cheval à trois pieds, ou encore de dangereuses montures qui noient les humains tentés de les monter dans la Loue. Ces animaux peuvent être montés durant une chasse sauvage ou simplement bloquer un passage, voire jouer des tours à ceux qui les enfourchent, ou les tuer.

Leurs légendes ont été principalement consignées par Désiré Monnier au début du XIX^e siècle, et reprises dans divers ouvrages consacrés au folklore au fil du temps. Parmi eux, vous trouverez : le cheval blanc de Chisséria ou Pégase de Ségomon, le cheval blanc de Foncine ou Pégase de Foncine, les chevaux de Cosges, les chevaux sans têtes de Relans, le sylphe cavalier de Bonlieu, Trois-pieds, le cheval Gauvin et le Drack. Désiré Monnier et Gabriel Gravier voient pour ces légendes diverses origines possibles, celles des chevaux blancs et ailés semblent anciennes et issues de la tradition celtique, de la mythologie romaine, du Pégase de la mythologie grecque ou encore d'un génie tutélaire des Huns dont le souvenir se serait implanté dans la région. Le cheval Gauvin et les chevaux sans tête semblent être plus récents, destinés à effrayer les enfants. Il ne manque plus qu'à aller vérifier !

* Tiré de Wikipédia.

ZOOM SUR...

GARDE À CHEVAL : UN MÉTIER D'AVENIR

C'est dans l'Isère que Philippe Gallin a créé une entreprise novatrice et audacieuse, la société GPC 38 (Gardiennage et Protection à Cheval).

En période estivale, Philippe parcourt en binôme de nombreuses zones en nature et s'assure que des règles comme faire du feu aux endroits autorisés, tenir son chien en laisse ou jeter ses ordures à la poubelle sont respectées. Le mot-clé ? **La médiation.**

« Je réponds aux questions du public, je ne suis pas là pour coller des contraventions, mon rôle c'est la médiation, je leur explique pourquoi la baignade est interdite par exemple et les conséquences de leur gestes sur l'environnement. Le fait que je sois à cheval permet de ne pas braquer les gens, je suis à leur écoute, je ne fais pas de répression. Tout le monde réagit mieux quand on explique pourquoi un site est protégé. »

Mais il ne fait pas que ça ! Manifestations, marchés de Noël, surveillance de parking... vous pouvez même le croiser en station de ski à Prapoutel les 7 Laux où il aide à fluidifier le trafic en période de vacances en renseignant les touristes à leur arrivée.

La société GPC 38



C'est après 30 ans d'expérience dans la fonction publique que Philippe a souhaité se reconverter. Déjà propriétaire de 6 chevaux et de 8 hectares, il a souhaité mettre à profit sa passion. C'est en croisant 2 gardes à cheval qu'il s'est renseigné sur les possibilités de voir évoluer son rêve.

Déjà titulaire de son galop 7, Philippe part 6 mois en 2012 avec l'un de ses chevaux pour se former à l'École des Gardes de Soissons.

« Ce métier de garde à cheval réunit toutes mes passions et mes connaissances acquises depuis des années : celle des chevaux, de la nature et de la faune sauvage mais aussi l'importance de lutter contre la déprédation de nos milieux naturels. »

Après avoir obtenu son diplôme de Garde à Cheval ainsi que son diplôme de Dressage du Cheval de Police et de Technique Équestre, Philippe se renseigne sur les possibilités de créer sa société.

Pour exercer, Philippe doit avoir une entreprise de sécurité privée. Il fait donc une deuxième formation pour obtenir l'autorisation d'exercer la surveillance et le gardiennage et avoir un numéro d'agrément au CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).

C'est fin prêt que Philippe a commencé à démarcher le Département de l'Isère, les communes, parcs naturels, ONF, etc.

« J'ai des contrats réguliers depuis 3-4 ans, pour l'instant, cela couvre seulement les frais annexes. C'est un métier très saisonnier, il y a plus de demandes en période estivale. Pour l'instant, je travaille quelques jours par semaine, quelques mois par an. »

Des gardes à quatre pattes

« J'ai commencé avec 2 chevaux, celui qui était parti avec moi à Soisson et un autre avec un tempérament calme qui convenait tout à fait aux rondes. »

Philippe possède 4 selle-français et 2 anglo-arabes, après un débouillage classique, ils sont petit à petit désensibilisés vers 5 ans.

« Je les habitude à ce qui vole comme les rubalises ou les voiles publicitaires et au bruit comme les détonations qui peuvent survenir durant les manifestations. Tout doit se faire progressivement, il ne faut pas les braquer. Ils commencent par faire des patrouilles dans la nature puis dans l'événementiel. »

De plus, Philippe travaille toujours en binôme : « en milieu naturel, le cheval a deux moyens de se défendre contre les prédateurs : le coup de pied et la fuite. En binôme, les chevaux se rassurent face aux situations critiques. De plus, en événementiel, il vaut mieux être deux, les chevaux dissuadent même les grands gaillards ».

Philippe n'a jamais eu de très mauvaises expériences jusqu'à maintenant, même les personnes peu coopératives sont impressionnées par les chevaux qui piaffent « le cheval en impose donc il s'impose : jamais quelqu'un n'a tenté l'agressivité, en plus je n'ai pas forcément le sourire dans les situations critiques ».

Le cheval, un formidable avantage

Le concept de GPC 38 parle de lui même :

- à cheval, on voit mieux et plus loin,
- surveillance des zones non accessible aux véhicules motorisés,
- l'intervention est plus rapide,
- la surveillance est écologique,
- le garde à cheval et sa monture se fondent dans le biotope,
- la relation avec le public est inégalable,
- l'image de l'autorité indiscutable est appréciée par les petits et les grands,
- l'efficacité en termes de répression est sans égale,
- le garde à cheval s'impose et en impose, et incarne la loi,
- simplicité et pédagogie « qui quel qu'il soit, de faire côtoie avec permanence le public, aussi il lui est indispensable de faire preuve d'un sens relationnel très développé, et d'être même pédagogue vis-à-vis des petits et des grands ».

La société, en plus de proposer une solution écologique, pédagogique et originale à la surveillance des milieux naturels, est une formidable aubaine pour les communes qui ont besoin de cette solution de manière ponctuelle.

La société prend à sa charge toute les contraintes dues aux équidés :

- connaissance du cheval,
- achat délicat et onéreux,
- besoin d'infrastructures lourdes et coûteuses,
- disponibilité de l'animal aléatoire,
- dressage difficile,
- immobilisation non rentable en période hivernale,
- cout d'entretien élevé (nourriture, hébergement, sport, ferrage).

« Un cheval a le même coût au mois de juillet qu'au mois de décembre, une commune ne pourrait pas faire face à ces frais, d'où l'importance de faire appel à une société ». Ce système de gardiennage novateur est source d'externalité positive.



Une journée type de Philippe commence tôt et finit tard, les chevaux doivent être nourris, pansés, transportés, sellés avant de partir en patrouille. C'est la même chose pour rentrer : « c'est un métier passion, c'est 1 h facturée mais 2 h travaillées ».

Un métier de nature, un métier de passion et de rencontres, la solution de gardiennage à cheval protège l'environnement aussi bien qu'elle invite tout le monde à le faire. Le cheval reste un formidable vecteur de lien social qui gagne l'attention des petits et grands pour adopter, ensemble, un comportement respectueux des autres et de la nature qui nous entoure. A quand sur notre territoire des Hautes-Alpes ?

EN SAVOIR + :

Philippe GALLIN, Gardiennage et Protection à Cheval :

www.gpc38.fr
contact@gpc38.fr
06 07 44 88 59

